



# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## Commune de LES CLERIMOIS

### 5.1.2.13 Plan des servitudes d'utilité publique

Ensemble de la commune au 1/6 000ème

Plan n°5.1.2.13

Arrêté par délibération du Conseil  
Communaire : le 20/08/2019  
Approuvé par délibération du Conseil  
Communaire : le 26/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement  
Adresse : 4, Passage Jules CUIER - 10000  
YVESVILLE  
Tél : 03 84 75 48 47 - Fax : 03 84 75 31 69  
initiative@orange.fr

0 70 140 210 280 350 m

\* Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de FEM réservés - 2017  
Plan cadastre actualisé en Octobre 2019

#### Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée
- AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
  - HTB
  - HTA
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer
- EL 11 : Servitude relative aux interdiction d'accès

